

Mercredi 28 février 2024

Règlement du cimetière :

Monsieur le Maire propose de revoir la durée des concessions.

Valérie Vernay informe que seules les concessions trentenaires et cinquantenaires sont proposées dans d'autres communes.

un règlement du cimetière et des propositions de modifications de la durée des concessions seront présentés lors d'un prochain conseil.

2024-02-02 MTL- choix du bureau de contrôle

Trois bureaux de contrôle ont répondu au cahier des charges fixé par l'architecte. Un d'entre eux ne l'a pas respecté. Mr le Maire propose aux membres du conseil de retenir le moins disant des deux restants.

Ouï cet exposé,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le conseil :

- APPROUVE la proposition du bureau Alpes Contrôle pour le **contrôle technique de construction pour un montant HT de 11 500 €** comprenant les missions suivantes :
 - L : Solidité des ouvrages et éléments d'équipements indissociables
 - LE : Solidité des existants
 - HAND : Accessibilité des constructions aux personnes handicapées
 - SEI : Sécurité des personnes dans les constructions applicables aux ERP et IGH
 - TH : isolation thermique et économie d'énergie avec attestation RE 2020
 - VIEL : vérification initiale des installations électriques
 - Consuel : vérification des installations électriques en vue d'obtenir le consuel
 - ATHAND : attestation relative au respect des règles d'accessibilité aux personnes handicapées
 - ATTH : attestation de prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne le /03/24
et publication le /03/24

- APPROUVE la proposition du bureau Alpes Contrôle pour la coordination **sécurité et protection de la santé (SPS) pour un montant HT de 4 785 €**
- DIT que les crédits seront inscrits au budget au c/2131-131
- AUTORISE le Maire à signer les actes à intervenir

École remplacement de la chaudière :

Vu l'urgence de la situation et conformément à la délibération n° 2020-07-05 du 22 juillet 2020 relative à la délégation de compétences du conseil municipal,

Mr le Maire a pris la décision (n° D 2024-02-01) du remplacement de la chaudière de l'école élémentaire car suite à une maintenance, le prestataire, par mesure de sécurité, a été dans l'obligation de l'arrêter (chaudière percée).

Il a donc décidé :

- art 1 : le remplacement de la chaudière à l'école, anciennement au fioul, par une chaudière à granules bois avec mise en place d'un silo pour un montant HT total de 43 7110.72 €
- Art 2 : De solliciter les subventions auxquelles la commune peut prétendre : SIEL et conseil départemental
- Art 3 : d'inscrire les crédits au budget primitif 2024 au c/2158-125

Mr le Maire informe le conseil de l'avancée des travaux afin de permettre à la nouvelle chaufferie de l'école de redémarrer pour le quatre mars 2024.

Informations diverses

- Maintenance et réparations des portes sectionnelles du Local Technique :

Les portes sectionnelles étant commandées à distance par une télécommande, elles doivent être contrôlées tous les six mois.

Il rappelle qu'un devis de contrôle avait été signé en 2023 avec SOCOTEC, qui n'est pas intervenue.

SOMAFI ayant installé les portails va donc intervenir pour la réparation des portes sectionnelles puis un contrôle semestriel.

- Vitesse excessive

Mr le Maire a été saisi d'une réclamation concernant le bruit et la vitesse excessive et dangereuse de motards dans l'impasse de Compostelle .

Mr le Maire sollicitera l'avis de la commission voirie pour la pose d'un panneau.

Il est rappelé que les conducteurs d'engins motorisés doivent être vigilants et partager l'espace avec les autres usagers y compris les riverains.

- Passage de véhicules anciens sur la commune :

le samedi 20 avril 2024, une cinquantaine de voitures de collections traversera la commune

- Concert du GAMEC (Groupement pour l'Action Musicale Et Culturelles de la Côte Roannaise)

Un concert gratuit est proposé à la MTL, le vendredi 29 mars à 20h00 dans le cadre du festival « le cri du Roa » avec Jonathan MATHIS sur orgue de barbarie.

- Assemblée générale d'Histoire et Patrimoine :

Sandra Archimbaud rappelle que l'association Noailly Histoire et Patrimoine souhaitait proposer la mise en place d'une table d'orientation qui pourrait être située dans le bas du parc de la Charmille, à proximité de l'actuelle aire de camping-car.

Cette association demande la participation de la Mairie et la pose de celle-ci.

- Atelier lecture : « le Petit Théâtre de Molière »

le jeudi 21 mars 2024 avec Mr Robert YACAR

- Conseil Municipal enfant

Suite à la réunion du 16 février 2024, Sandrine DOMINGUES expose la lettre des enfants qui explique pourquoi donner un nom à l'école. La boîte à idée sera disponible pour les idées de nom, mais selon le souhait des enfants, ne pas inscrire de Nom Propre, nom de personne célèbre, ou de marque.

Ils présenteront leur projet à l'ensemble des classes dès le 4 mars pour que tous les élèves y participent. Les habitants pourront ensuite proposer des noms.

Un article sera fait dans ce sens dans le prochain fil.